

24M13

Cap Qilummiq

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:
 O1 Ouvert sous conditions, O2 Ouvert, F1 Fermé, N1 Non autorisé, T1 En traitement

Substance extraite:
 A Argile, C1 Gravier, O1 Sphère, U1 Auro
 B1 Sable de silice, C2 Indéterminé, P1 Pierre concassée, X1 Calcite
 C3 Caillou, C4 Trappe, R1 Roches minérales
 E1 Pierre d'impureté, M1 Moraine, S1 Sable, T1 Tourbe
 E2 Métrac de silice, N1 Terre noire, T1 Tourbe

Contrainte à l'activité minière:
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au jacobinage, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Territoire soustrait au jacobinage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel (la recherche et l'exploitation minières pour le pétrole et le gaz naturel sont permises)
 Territoire où le droit de jacobiner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations déterminées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini:
 Entente Piogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
 Nissanan de Béthanie, Essipk, Mashveleah, Nutsakuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 30°52' avec une variation annuelle décroissante de 11,07"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 19

Echelle 1:50 000
 1000 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

